

Règlement « Vendredi tout est permis »

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être licencié à la FFG, avec un certificat médical à jour.
Inscription 48h avant les manches, (en appelant le golf, ou en demandant à l'accueil).

FORMULE DE JEU :

Chaque manche se déroulera en « STABLEFORD » 9 trous.
Départ en ligne à partir de 18h.

PLANNING DES COMPETITIONS et DROITS DE JEU :

17 Vendredis entre mai et septembre :

Droits de jeu : 4€ (AS) - 9 € (NON AS)

CLASSEMENT :

Classement Femmes et Hommes Brut & Net, sur la somme des 7 meilleures manches.

REMISES DES PRIX :

Cocktail & remise des prix, à l'issue de la 17^{ème} manche, vendredi à 20h30.